



COMMISSION DE L'OcéAN INDIEN

Du 19 au 25 septembre 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

- 1.1 Conférence ministérielle sur l'économie bleue.....2**
- COI: l'économie bleue circulaire contre la vulnérabilité climatique
 - Kavy Ramano met en avant l'adoption de la Déclaration ministérielle pour l'économie circulaire
 - La Commission de l'océan Indien veut faciliter la création de projets visant à récupérer et recycler les déchets marins
 - Pollution environnementale : Missions de terrain de la COI pour bâtir des filières de gestion et Valorisation des déchets pneumatiques, électriques et électroniques...
- 1.2 Météorologie : projet hydromet.....9**
- Sud-Ouest de l'océan Indien : les défis climatiques
- 1.3 Culture.....11**
- Culture : la COI lance « AléVini »

2. Centres d'Intérêts

- 2.1 Tourisme.....14**
- Steven Obeegadoo : « Les arrivées de touristes dépassent l'objectif de deux millions depuis l'ouverture des frontières »
- 2.2 Transition énergétique.....15**
- Electricité : La mise en place des centrales solaires, prise en charge par l'Etat
- 2.3 Climat.....16**
- Sommet africain sur le climat : les discussions ont porté sur les défis de l'Afrique en matière du changement climatique
- 2.4 Culture.....17**
- 1ER FESTIVAL DE LA MER ET DES ARTS
"La mer comme avenir de l'océan Indien dans l'archipel des Comores "
- 2.5 Economie.....18**
- Vers un taux de 7 % d'ici la fin de l'année : faut-il être rassuré de la baisse du taux d'inflation ?
 - Des femmes et des jeunes seront formés à la valeur ajoutée des produits de la pêche et à leur utilisation dans l'économie circulaire aux Seychelles

COI: l'économie bleue circulaire contre la vulnérabilité climatique

La Commission de l'océan Indien a organisé, du 18 au 21 septembre 2023 à Maurice, une Conférence ministérielle sur l'économie bleue et circulaire dans les États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien. Les pays participants ont réitéré leur engagement à promouvoir l'économie circulaire comme levier face aux défis de la vulnérabilité climatique, environnementale et socioéconomique. Voici le communiqué de presse:

Économie circulaire : un nouvel axe de coopération pour la croissance et l'innovation dans les États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien

Cette conférence a réuni des ministres et hauts représentants des pays AIODIS à savoir Cap Vert, Comores, France, Guinée Bissau, Madagascar, Maurice, Sao Tome e Principe et Seychelles. Les délégués de ces pays ont pu échanger avec des experts internationaux, les partenaires techniques et financiers, ou encore des acteurs non-étatiques, dont des représentants de la jeunesse, sur les cadres réglementaires de l'économie circulaire, sur le potentiel des filières des déchets pneumatiques, électriques et électroniques ou encore sur l'éducation à l'environnement, la lutte contre les plastiques à usage unique, entre autres.



Conférence a réuni des ministres et hauts représentants des pays AIODIS (Photo D.R.)

« L'économie bleue et circulaire est par nature multi-sectorielle, multi-acteurs, pluridisciplinaire et bénéfique en termes économiques, sociétaux, sanitaires et environnementaux. Il serait réducteur de cantonner l'économie circulaire aux administrations et opérateurs chargées de l'environnement. Elle oblige à une approche globale et fédératrice en lien avec quasiment tous les objectifs de développement durable. Face à la poly-crise environnementale, tous les enjeux sont intriqués et l'économie circulaire est un levier d'action pour nos territoires insulaires. Pour cela, il faut investir dans la science, les technologies et la recherche et développement beaucoup plus fortement, notamment en soutien aux entrepreneurs et avec l'idée d'appuis adaptés et flexibles à des destinations des innovateurs », a souligné Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.



Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI (Photo: D.R.)

Principales retombées :

- Un engagement unanime à promouvoir l'économie bleue et circulaire. Cela passera notamment par le soutien à l'élaboration des cadres juridiques ou de règlements d'application dans les pays. Les pays AIODIS pourront également évaluer l'opportunité de mettre en place des incitations à l'entrepreneuriat circulaire, y compris en termes de subventions ou mesures fiscales.
- Une reconnaissance générale du droit à la réparation. Les représentants des pays AIODIS confirment la nécessité de faciliter l'accès aux pièces détachées, à l'information sur la réparation et aux compétences nécessaires pour prolonger la durée de vie des produits.
- L'opportunité de cibler les filières des pneumatiques usagés et des déchets électriques et électroniques pour faire émerger des coopérations d'économie circulaire entre les territoires grâce à une mise à l'échelle ou une capitalisation sur les avantages

comparatifs. En effet, il apparaît que ces déchets constituent des gisements de valeur pouvant alimenter des pratiques économiques circulaires.

- La faisabilité du verdissement des ports. Dans le cadre de SWIOFISH2, la COI a facilité une étude pour le compte de la Mauritius Ports Authority pour le verdissement du terminal de croisière. Cette étude a permis de valider la faisabilité, d'identifier les coûts financiers et techniques ainsi que les bénéfices en termes d'attractivité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les navires à quai. S'inspirant de cette action, le Cap Vert et les Seychelles ont bénéficié également de l'appui du projet SWIOFISH2 et avancent sur la mise en œuvre de leurs programmes de verdissement des ports.
- Un appel à mobiliser et investir plus fortement et systématique dans la science, la recherche et développement et les technologies, en privilégiant notamment les techniques et technologies bas carbone, répliquables et accessibles. A cet égard, il est apparu que ces investissements pour la recherche et la technologie doivent profiter plus directement aux entrepreneurs et innovateurs du secteur. Les représentants des pays ainsi que les partenaires de la COI ont également pris note de l'appel des jeunes entrepreneurs à investir dans le capital humain et à proposer des appuis flexibles et adaptés qui répondent de manière effective aux besoins des opérateurs.

Plus d'information cliquez les liens ci-dessous :

- <https://www.clicanoo.re/article/societe/2023/09/24/coi-focus-sur-leconomie-circulaire-dans-les-iles-dafrrique-et-de-locean-indien>
- <https://ionnews.mu/kavy-ramano-met-en-avant-ladoption-de-la-declaration-ministerielle-pour-leconomie-circulaire/>
- https://mnews.mu/home/news_description/7067/Adoption-de-la-d%C3%A9claration-minist%C3%A9rielle-du-COI-pour-faire-progresser-l%C3%A9conomie-circulaire
- <https://allafrica.com/stories/202309220367.html>
- <https://midi-madagasikara.mg/etats-insulaires-dafrrique-et-de-locean-indien-economie-bleue-et-circulaire-comme-levier-de-developpement/>
- <https://headtopics.com/za/mauritius-ioc-ministerial-declaration-to-advance-circular-economy-adopted-45014637>
- <https://www.youtube.com/watch?v=A31zF3rUgT0>

Voire la vidéo

- (224) Décryptage : Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la Commission de l'océan indien - France - YouTube

Kavy Ramano met en avant l'adoption de la Déclaration ministérielle pour l'économie circulaire



Le ministre de l'Environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique, Kavy Ramano, a assisté à l'adoption de la Déclaration des ministres et hauts représentants des États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien pour le développement de l'économie circulaire, le 21 septembre, lors de la cérémonie de clôture de la Conférence ministérielle de la Commission de l'océan Indien (COI), au Caudan Arts Centre de Port-Louis. La 'déclaration' sera validée lors de la prochaine réunion de la COI.

Kavy Ramano a souligné que l'adoption de la Déclaration ministérielle accélérera les efforts et l'engagement collectif des États insulaires d'Afrique et de l'océan Indien à œuvrer en faveur d'une vision commune et d'une coopération régionale pour la promotion de l'économie circulaire. « La transition vers une économie circulaire et résiliente n'est plus un choix, mais une nécessité, compte tenu de notre vulnérabilité en tant que petit État insulaire en développement », a-t-il déclaré.

La conférence arrive à un moment opportun alors que Maurice approuve sa feuille de route sur l'économie circulaire. Un cadre législatif, a ajouté le ministre, a également été développé pour introduire la circularité dans le secteur des déchets solides. Il a exprimé l'espoir que Maurice soit en mesure d'atteindre les objectifs fixés avec le soutien du partenariat régional par le biais de la COI, malgré plusieurs défis majeurs.

La Commission de l'océan Indien veut faciliter la création de projets visant à récupérer et recycler les déchets marins



Devant le problème de la pollution marine, qui prend des proportions de plus en plus alarmantes, la Commission de l'océan Indien a récemment officialisé une nouvelle Déclaration pour faciliter la création de projets visant à récupérer et recycler les déchets marins.

Ce document a été présenté lors de la dernière conférence ministérielle de la COI, à Port Louis, en fin de semaine.

Dans cette nouvelle Déclaration, l'accent est mis sur la gestion des déchets plastiques qui posent un énorme problème dans les eaux régionales.

Les membres de la Commission de l'océan Indien ont exprimé leur inquiétude face à la pollution marine et plastique et font mention de plusieurs mesures visant à remédier à cette situation.

C'est à travers des aides, des subventions et des mesures fiscales que ces pays comptent soutenir le développement d'initiatives autour de l'économie circulaire.

Il est question de récupérer les déchets, de les recycler et leur donner une nouvelle valeur, pour ensuite les réutiliser. Mais il n'est pas uniquement question de déchets plastiques, il y a aussi des pneus, parmi les autres déchets récupérables.

La COI a aussi pris l'engagement de se pencher sur le problème du plastique à usage unique et de son impact dévastateur sur l'environnement et la santé humaine.

Parmi les autres engagements pris, celui de promouvoir des concepts ou projets liés à l'économie circulaire.

Cette Déclaration prévoit également des mesures pour encourager une collaboration entre les Etats membres, mais aussi des facilités de financement appropriées pour les initiatives venant

Pollution environnementale : Missions de terrain de la COI pour bâtir des filières de gestion et Valorisation des déchets pneumatiques, électriques et électroniques...

La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé une mission d'échange de connaissances sur le recyclage des pneus usagés et des déchets électriques et électroniques à Maurice du 4 au 6 septembre 2023 et à l'île de la Réunion du 7 au 9 septembre 2023. Dans le cadre de la composante AIODIS1 de son projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale, la COI a invité des acteurs étatiques, non-étatiques et privés des Comores, de La Réunion, de Maurice, de Madagascar, des Seychelles, de Sao Tomé et Príncipe et des Maldives à visiter des projets et des initiatives de récupération, de traitement et de recyclage / surcyclage de ces types de déchets. L'objectif était de réduire la pollution environnementale, notamment marine, et de stimuler des filières d'économie circulaire.

L'usure des pneumatiques est responsable d'une pollution significative des eaux par les microplastiques. En effet, les débris de pneus seraient responsables d'une pollution des eaux par les microplastiques 300 fois plus importante que les vêtements ou les cosmétiques². En ce qui concerne les équipements électriques et électroniques, on estime que la production de ces déchets a atteint 51 millions de tonnes en 2021. Les États insulaires d'Afrique et les Maldives connaissent également ce type de pollution et ne disposent pas de cadres et de filières d'économie circulaire pour y faire face de manière systématique.

Ainsi, la mission organisée par la COI avait pour objectif de jeter les bases de la conception d'un cadre opérationnel de coopération et d'intégration régionale systématique afin d'accroître le recyclage des pneus usagés et des déchets électriques et électroniques dans les États AIODIS en s'inspirant des initiatives en cours à La Réunion et à Maurice.

Les visites de sites ont permis d'établir une cartographie complète des forces, des faiblesses, des meilleures pratiques et des innovations dans la chaîne de valeur des pneus usagés et des déchets électriques et électroniques, en présentant des entreprises privées de recyclage telles que BEM Recycling et MTRECK à Maurice et SOLYVAL et RVE à La Réunion. Ces visites sur le terrain ont également permis d'explorer des modèles économiques d'entreprises et d'entités publiques telles que la déchetterie La Chaumière et la Déchètèque à Maurice, le Centre de recyclage INOVEST et le Syndicat mixte de traitement des déchets du Nord et de l'Est (SYDNE) à La Réunion.

Parallèlement, les représentants des États AIODIS ont partagé et analysé la situation réglementaire de leur pays concernant la gestion et la récupération de ces déchets. Ils se sont notamment intéressés au mécanisme de "responsabilité élargie du producteur" en place à La Réunion et à la réglementation à venir pour Maurice. Les initiatives de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie d'Afrique de l'Ouest (FEWACCI) ont également été partagées.

Le résultat concret de cette mission est l'identification de pistes de nouvelles collaborations B2B et d'opportunités de réseautage pour d'éventuelles coentreprises et accords de jumelage entre les États insulaires. De plus, les échanges lors des ateliers ont alimenté la préparation d'une feuille de route régionale pour "contenir, réduire et éliminer" la pollution des pneus usagés et des déchets électroniques de l'environnement. L'objectif déclaré est de récupérer et de recycler 95% des pneus usagés et d'assurer la récupération, le traitement et/ou le recyclage de 60% des déchets électroniques et électriques.

Cette mission d'échanges s'inscrit également dans la préparation de la conférence ministérielle sur l'économie circulaire qui se tiendra à Maurice le 21 septembre prochain. Les ministres et représentants des États AIODIS auront ainsi l'occasion d'adopter une déclaration en faveur de l'économie circulaire et de prendre des engagements pour créer de nouvelles chaînes de valeur visant à réduire, traiter et valoriser les déchets, entre autres.

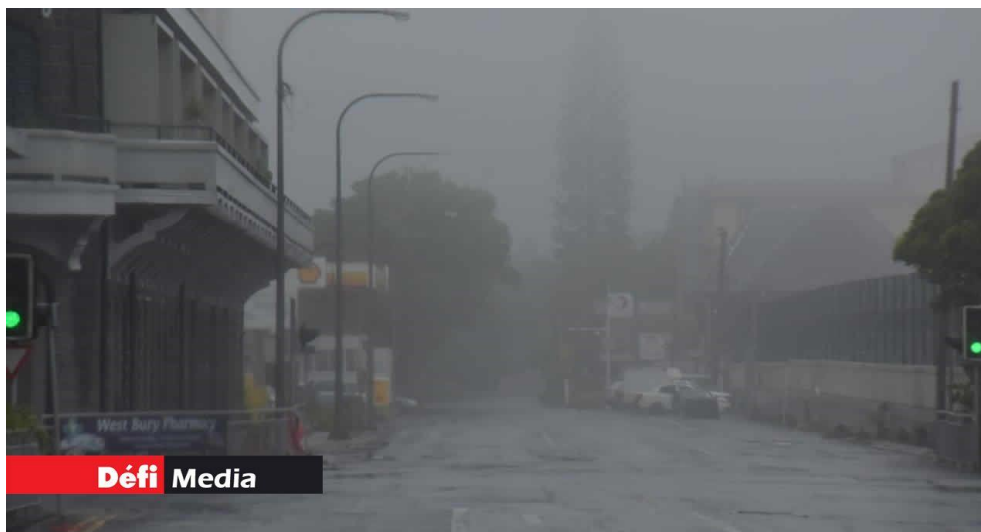
Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI a souligné que :

«La gestion des déchets électriques et électroniques ainsi que des pneus usagés et hors d'usage constituent une réelle préoccupation pour les petits États insulaires. Par exemple, Maurice importe 40 000 tonnes de pneus neufs et 3000 tonnes de pneus usagés par an. Ces pneus, lorsqu'ils ne seront plus utilisés, finiront pour la plupart dans la nature, y compris sur les littoraux, et dans les zones marines faute d'un traitement adéquat. La problématique est tout aussi préoccupante pour les déchets électriques et électroniques, qui peuvent représenter un enjeu sanitaire et environnemental important. Il est donc urgent de construire ensemble une véritable stratégie régionale de valorisation de ces déchets en appliquant les principes de l'économie circulaire, en s'inspirant des dispositifs existants, en se fixant des objectifs ambitieux et en tenant fermement les engagements en vue de réaliser les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 12 qui promeut des modes de production et de consommation responsables.»

Plus d'information cliquez les liens ci-dessous :

- <https://inside.news/actualites/pollution-marine-une-formation-sera-assuree-grace-a-la-cooperation-regionale-et-internationale/>
- <https://www.wazaa.mu/news/latest-stories/pollution-marine-une-formation-sera-assur%C3%A9e-pour-une-meilleure-r%C3%A9ponse-aux-catastrophes>
- <https://leconomie.re/2023/09/12/coi-batir-des-filieres-de-gestion-et-valorisation-des-dechets-pneumatiques-electriques-et-electroniques/>
- <https://moov.mg/article/79061-gestion-durable-de-la-mer-le-protocole-qizc-est-enfin-signé#body2>
- <https://www.lechodusud.com/post/lutte-contre-les-pollutions-marines-l-oc%C3%A9an-indien-s-engage-dans-l-%C3%A9conomie-circulaire>
- <https://www.nation.sc/articles/19236/lutte-contre-les-risques-de-pollution-marine-dans-locan-indien-->
- <https://www.lexournal.mu/2023/09/pollution-environnementale-missions-de-terrain-de-la-coi-pour-batir-des-filieres-de-gestion-et-valorisation-des-dechets-pneumatiques-electriques-et-electroniques/>
- <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/maurice-et-la-coi-s-engagent-pour-la-preservation-de-l-environnement-1430954.html>

Sud-Ouest de l'océan Indien : les défis climatiques



Alors que les éléments se déchaînent en raison des changements climatiques à travers le monde, il est crucial de comprendre l'impact majeur que la confiance envers le service météorologique nationale a sur notre sécurité et la préservation de nos vies.

Pour la saison cyclonique 2023-2024, on prévoit que cinq à neuf cyclones puissent se former dans le bassin sud-ouest de l'océan indien. Les cyclones devraient être moins nombreux que la saison précédente, mais les îles insulaires comme Maurice et la Réunion ne seront pas épargnées.

Ces prévisions ont été présentées par Météo France lors du First Regional Workshop on Climate Services dans le cadre du South West Indian Ocean Climate Outlook Forum (SWIO) à Maurice. Cet événement organisé par la Commission de l'Océan Indien (COI) a eu lieu à l'hôtel Voilà à Bagatelle, le jeudi 21 septembre.

Lors d'une rencontre avec les médias, le climatologue Laurent Labbe de Météo France a expliqué que l'activité cyclonique sur le bassin sud-ouest de l'océan indien est inférieure à la normale. Selon lui, les cyclones devraient suivre des trajectoires plus méridionales, ce qui réduit le risque pour Madagascar et le continent africain. « Mais sur les pays insulaires comme Maurice et la Réunion, le risque persiste », a-t-il souligné.

Le chef exécutif de la Seychelles Meteorological Authority, Vincent Amelie, a annoncé, quant à lui, que les précipitations sur l'archipel seront plus abondantes au cours de la prochaine saison. « Au cours de la 'peak season' de janvier, nous avons eu 400 millimètres de pluie. De ce fait, nous nous attendons à en avoir beaucoup plus pour la prochaine saison. Toutefois, cela ne signifie pas que les autres pays de la région connaîtront la même situation », a-t-il précisé.

La rencontre avec les météorologues de Maurice, de la Réunion, des Seychelles, des Comores, de Madagascar ainsi que d'autres pays du continent africain tels que la Tanzanie, le Malawi et le Mozambique, entre

autres, avait pour objet le projet Hydromet de la COI actuellement en cours. Selon Gina Bonne, chargée de mission pour la COI, c'est un programme sur le développement des informations climatiques. « Il vise à renforcer la capacité des services météorologiques et leur lien avec la réduction des risques et des catastrophes, ainsi que leur collaboration avec tous les secteurs pour faciliter la prise de décision basée sur les données météorologiques. »

Elle a souligné l'importance des services climatiques de qualité fournis par les stations météorologiques nationales lors de ce forum.



Maurice a accueilli le « South West Indian Ocean Climate Outlook Forum » le jeudi 21 septembre.

Plus d'infos cliquez ci-dessous :

- <https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/climat-les-oultre-mer-au-coeur-des-enjeux-strategiques-pour-les-armees>
- <https://mbcradio.tv/article/vid%C3%A9o-coi-pr%C3%A9visions-m%C3%A9t%C3%A9orologiques-pour-la-saison-cyclonique-202324>

Culture : la COI lance « AléVini »

Un nouveau fonds d'aide à la mobilité régionale pour les opératrices et opérateurs de la culture



La Commission de l'océan Indien (COI) lance un fonds de mobilité destiné aux actrices et acteurs des filières culturelles de la région. Objectif : favoriser la mobilité pour prendre part à des événements culturels ou des résidences, renforcer les capacités, nouer des partenariats, trouver de nouveaux marchés, entre autres.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de développement des industries culturelles et créatives (ICC) de la COI sur financement de l'Agence française de développement (AFD). « AléVini » est un fonds qui permettra aux opératrices et opérateurs de la culture de bénéficier d'un soutien sur les frais de voyage, de logistique et d'obtention des visas, entre autres. La COI lance ainsi un premier appel à candidatures jusqu'au 15 novembre pour l'attribution d'un financement en soutien à un projet de mobilité qui se déroulera entre janvier et juin 2024. Les dossiers de candidature sont à remplir, en français ou en anglais, sur le site de la COI : AléVini : Fonds de mobilité culturelle dans l'océan Indien (commissionoceanindien.org)

Répondre à « une forte demande »

« Le Fonds de mobilité AléVini répond à une forte demande des opérateurs culturels de nos îles qui ne disposent pas toujours des moyens pour se produire à un festival, participer à un salon professionnel ou encore sonder les marchés et présenter leurs créations et services. Avec ce Fonds, la COI entend donner ce coup de pouce qui permet aux professionnels de la culture de se déplacer plus sereinement et cela est d'autant plus important que notre géographie insulaire rend de facto les déplacements plus coûteux », explique Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI. Ce premier cycle de bourse permettra de dynamiser d'emblée la circulation

des opérateurs culturels.
Il est ouvert aux individus et aux organismes originaires ou enregistrés aux Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles ou au Mozambique œuvrant dans une discipline artistique : arts visuels, arts de la scène, musique, audiovisuel/cinéma, littérature et édition, architecture et design, arts numériques...

Pour la réduction des inégalités de Genre

Les acteurs des filières culturelles de La Réunion bénéficieront indirectement du fonds : AléVini pourra soutenir la mobilité d'artistes ou professionnels des autres pays vers La Réunion à la demande de ceux-ci ou de la structure / de l'individu qui accueille à La Réunion. Une attention particulière sera portée aux candidatures féminines afin de répondre à des enjeux qui peuvent être des entraves à leur mobilité (parentalité, droit de voyager seule, accès à internet, sécurité...), le projet ICC ayant pour objectif de promouvoir la participation et l'inclusion des femmes dans les secteurs artistiques et culturels. « La création de ce fonds de mobilité répond à un objectif sectoriel, celui des industries culturelles et créatives, mais également un objectif transversal AUsSI important (j'insiste sur le AUsSI), à savoir la réduction des inégalités de Genre. Plutôt qu'un critère restrictif, la prise en compte de cet enjeu comme objectif primordial des activités qui seront soutenues à travers ce fonds doit être vue comme une opportunité d'encore mieux caractériser une question déjà souvent au cœur de la création artistique et culturelle dans la région indianocéanienne », a souligné Laëtitia Habchi, directrice de l'AFD pour Maurice et les Seychelles. Afin d'identifier et de répondre aux véritables demandes des professionnels du secteur, une consultation auprès des professionnels des ICC a été menée en juin 2023, en collaboration avec l'association On The Move.

Au moins 25 bourses par an

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la COI de soutenir les échanges et faciliter l'accès aux marchés. Après ce premier exercice, d'autres cycles de bourses de mobilité AléVini seront organisés chaque année jusqu'en décembre 2026 avec l'objectif de financer au minimum 25 bourses chaque année.

L'équipe du projet ICC de la COI organisera des sessions d'informations pour répondre aux questions des opératrices et opérateurs des filières culturelles :

- Union des Comores : Mercredi 04 octobre 2023, 09h à 11h (heure des Comores, GMT+3)
- Madagascar : Mercredi 04 octobre 2023, 14h à 16h (heure de Madagascar, GMT+3)
- Maurice : Jeudi 05 octobre 2023 09h à 10h (heure de Maurice, GMT+4)
- Mozambique : Jeudi 05 octobre 2023 11h30 à 13h30 (heure du Mozambique, GMT+2)
- Seychelles : Vendredi 06 octobre 2023 10h à 12h (heure de Seychelles, GMT+4)

- La Réunion : Vendredi 06 octobre 2023, 14h à 16h (heure de La Réunion, GMT +4)

Afin de s'inscrire à l'une de ces sessions d'informations, les personnes intéressées peuvent soumettre une demande à l'adresse suivante : culture@coi-ioc.org

Plus d'information cliquez ci-dessous :

- <https://www.musicinafrica.net/fr/magazine/appel-candidatures-alevini-fonds-de-mobilite-dans-locean-indien>
- <https://newsmada.com/2023/09/19/ocean-indien-mise-en-place-dun-fonds-de-mobilite-culturelle/>
- <https://www.lagazette-mag.io/ki-manyer-la-kiltir/>

Steven Obeegadoo : « Les arrivées de touristes dépassent l'objectif de deux millions depuis l'ouverture des frontières »



Les arrivées de touristes ont dépassé l'objectif fixé de deux millions depuis l'ouverture des frontières suite à la pandémie de Covid-19, soit d'octobre 2021 à septembre 2023. Le Premier ministre par intérim, ministre du Logement et de l'aménagement du territoire et ministre du Tourisme, Steven Obeegadoo, a apporté cette information, le 22 septembre, lors d'une conférence de presse à l'hôtel Labourdonnais Waterfront à Port-Louis.

Steven Obeegadoo a indiqué que les recettes touristiques totales de janvier à juillet 2023 s'élèvent à plus de Rs 48 milliards par rapport à Rs 45 milliards pour la même période en 2019. Ce qui, selon lui, est une preuve significative du dynamisme renforcé du secteur. Le tourisme, a-t-il observé, contribue à environ 55 % de la croissance économique de Maurice et est un moteur principal qui a aidé le pays à prospérer dans son processus de reprise après la Covid-19. Maurice est une destination touristique unique et possède des caractéristiques spécifiques qui ne peuvent être comparées à celles d'autres pays tels que les Maldives et les Seychelles.

Malgré la situation, il a souligné que le tourisme a réussi à s'imposer comme un secteur résilient et durable. Quatre nouveaux hôtels ont été construits depuis l'ouverture des frontières, a-t-il indiqué, ajoutant que 19 projets d'une valeur de Rs 21,3 milliards ont été déjà approuvés par le Conseil de développement économique. Il a indiqué que des domaines clés en termes de marketing, de connectivité aérienne, de ressources humaines et de diversification ont été identifiés pour stimuler davantage le secteur.

Maurice consolidera ses marchés touristiques existants tels que la France, La Réunion, l'Italie, l'Afrique du Sud et l'Allemagne, et explorera des marchés potentiels tels que l'Inde, la Chine, l'Europe du Nord et de l'Est et le golfe Persique.

Lire aussi :

- <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/tourisme-partaz-kiltir-moris-lhumain-au-coeur-des-activites/602613/>
- <http://www.seychellesnewsagency.com/articles/19343/Air+Seychelles+va+ajouter+des+vols+vers+Tel+Aviv+en+raison+de+la+forte+demande+pour+la+Souccot>

Electricité : La mise en place des centrales solaires, prise en charge par l'Etat

Madagascar prend des mesures audacieuses pour accroître son accès à l'électricité tout en réduisant les coûts liés à la production d'énergie. Selon le rapport du Conseil des Ministres du 20 septembre, l'État financera par ses fonds propres, la mise en place de centrales solaires d'une capacité de production totale de 50 mégawatts (MW), à travers différentes régions du pays. Ce projet ambitieux vise à améliorer l'accès à l'électricité, surtout dans des régions éloignées, et à réduire la dépendance aux coûteux groupes électrogènes utilisés dans les centrales thermiques. En effet, l'utilisation de ces groupes électrogènes constitue une charge budgétaire considérable pour le pays, obligeant ainsi le gouvernement à explorer des alternatives plus durables et économiques. Les centrales solaires, dont la capacité de production combinée atteindra 50 MW, constitueront une étape cruciale vers une production d'énergie plus propre et renouvelable. L'énergie solaire offre l'avantage de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer la dépendance aux combustibles fossiles, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Large couverture

Outre l'investissement dans les centrales solaires, le Gouvernement s'engage également à accélérer la mise en œuvre du Projet de renforcement et d'interconnexion des réseaux de transport d'énergie électrique à Madagascar (PRIRTEM). Trois véhicules tout-terrain ont été récemment importés à cet effet, et l'État a pris en charge les impôts et taxes douanières associés à cette acquisition. Cette mesure vise à faciliter la logistique nécessaire pour développer et entretenir les infrastructures électriques. La Grande île avance continuellement pour la mise en œuvre de sa transition énergétique. Dans le processus d'amélioration de l'accès à l'électricité, les dirigeants considèrent également les régions souvent négligées, tout en cherchant à réduire la pression sur les finances publiques, causée par les dépenses énergétiques élevées.

Sommet africain sur le climat : les discussions ont porté sur les défis de l'Afrique en matière du changement climatique

inside
News



Les dirigeants africains ont approuvé la déclaration de Nairobi sur les changements climatiques.

Le ministre de l'Environnement, de la gestion des déchets solides et du changement climatique, Kavydass Ramano, a récemment participé au sommet africain sur le climat à Nairobi, au Kenya. Le séminaire a rassemblé des dirigeants mondiaux, des organisations intergouvernementales et des communautés économiques régionales.

Il faut souligner que la réunion a vu la participation des agences des Nations unies, du secteur privé, des organisations de la société civile, de la jeune génération, entre autres, et du monde universitaire pour discuter et formuler des solutions durables aux défis des changements climatiques en Afrique.

Au cours de cette rencontre, les dirigeants africains ont approuvé la déclaration de Nairobi sur les changements climatiques, qui définit la position du continent sur le financement de la lutte contre les changements climatiques et la croissance verte. Un système de taxe mondiale sur le carbone a été proposé comme moyen d'accroître le financement de la lutte contre les changements climatiques et d'inciter les gouvernements à réduire leurs émissions. La Semaine africaine du climat s'est tenue en même temps que le Sommet africain du climat afin de créer une dynamique avant la COP28.

1^{ER} FESTIVAL DE LA MER ET DES ARTS

"La mer comme avenir de l'océan Indien dans l'archipel des Comores"

Du 18 au 20 septembre 2023 s'est tenu à Moroni un festival dédié à la mer. Ce festival est le premier du genre aux Comores et comprenait des délégués d'Afrique, d'Europe et d'Asie qui ont partagé leurs expériences et leurs connaissances aux côtés des parties prenantes sur l'océan, les risques sismiques sur l'Océan des Comores et les nouvelles approches pour représenter et protéger l'océan des Comores ainsi que l'océan Indien.

Le Dr Toiwillou Mze Hamadi, Directeur du CNDRS, avait au début du Festival, souhaité la bienvenue au ministre premier Bianrifé Taharmidi, assurant l'intérêt du chef de l'Etat, aux ministres et à tous les participants à ce prestigieux festival. « Nous sommes impatients d'échanger des idées sur de nouvelles approches pour mieux comprendre la mer dans l'océan

Indien, définir les défis interdisciplinaires, envisager un avenir durable et explorer comment la mer peut être une ressource pour l'avenir », a déclaré le Dr Hamadi.

La directrice exécutive et responsable stratégique pour WILDOCEANS (un programme du WILDTRUST), qui appuie le projet R-POC ici aux Comores, le Dr Jean Harris, a été une conférencière clé à l'événement et a exprimé sa gratitude pour le festival et les différents partenariats qui ont permis la tenue de cette activité. « Nous planifions cet événement depuis des mois avec l'équipe du CNDRS. Nous sommes heureux de pouvoir enfin vous apporter cet événement aujourd'hui ! » a dit Dr Harris. S'exprimant au sujet du projet R-POC et de ses partenaires régionaux et locaux, Dr Harris a dit ceci : « Il s'agit d'un partenariat très collaboratif avec nos partenaires dans la région des Comores. Nous n'aurions vraiment

pas pu faire tout ce travail formidable sans ce partenariat solide. »

L'événement a également vu le lancement du rapport national de la liste des espèces de poissons de récif aux Comores. Le rapport national donne un aperçu d'une expédition, financée par le projet CEPF, menée en 2018 autour des trois îles des Comores. Le rapport répertorie 259 espèces de poissons de récifs provenant de 49 familles enregistrées jusqu'à 180 m de profondeur. Cette responsable du WILDOCEANS a déclaré : « Je suis heureuse d'avoir assisté parmi vous, ici aux Comores, à ce 1^{er} Festival de la Mer et des Arts, en partenariat avec le gouvernement comorien, les Parcs Nationaux des Comores, l'Université des Comores, le CNDRS, ainsi que les ONGs CODIO, AIDE, UMAMA et OPAS, pour soutenir les actions pour améliorer la protection de l'environnement marin des Comores. Je félicite



les Comores pour leur grand leadership et engagement envers la santé des océans en soutenant l'objectif 3 de protéger 30% de ses mers d'ici 2030, adopté en 2022 à la COP 15 de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique. »

Le projet R-POC, en partenariat avec le Centre National de

Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS), l'Ambassade de France, le gouvernement comorien et l'Union Européenne, a été parmi les chevilles ouvrières de la réussite de ce 1^{er} Festival de la Mer et des Arts.

Mmagaza

Vers un taux de 7 % d'ici la fin de l'année : faut-il être rassuré de la baisse du taux d'inflation ?



L'inflation globale à Maurice est de 9,6 % en août 2023.

Le taux d'inflation pourrait redescendre à 7 % en décembre 2023, selon les projections de la Banque de Maurice. Toutefois, des observateurs sont d'avis que des mesures pourraient être prises afin de réduire davantage ce taux. L'inflation est l'une des préoccupations mondiales majeures en cette année 2023. Le rapport sur les perspectives économiques mondiales de juillet 2023 du Fonds Monétaire International (FMI) table sur un taux d'inflation mondiale de 6,8 % en 2023 contre 8,7 % en 2022. L'inflation de base devrait également diminuer, passant de 6,5 % en 2022 à 6 % cette année. À Maurice, la Banque de Maurice anticipe aussi une baisse de l'inflation pour atteindre 7 % en décembre prochain. Le Gouverneur de la Banque de Maurice, Harvesh Seegolam, soulignait le 15 septembre dernier que cette réduction sera « soutenue par la baisse des prix mondiaux des produits de base et l'atténuation des perturbations de l'offre et de la logistique mondiales qui, ensemble, augureront bien des perspectives d'inflation pour 2023 ».

Il est attendu que le ciblage d'inflation dans la fourchette de 2 à 5 % intervienne au cours du premier semestre 2024 sous l'influence de la normalisation progressive de la politique monétaire appelée à agir sur l'économie et empêcher l'inflation de base de prendre de l'ampleur.

[Suite de l'article](#)

Des femmes et des jeunes seront formés à la valeur ajoutée des produits de la pêche et à leur utilisation dans l'économie circulaire aux Seychelles

By: [Rita Joubert](#) édité par: [Betymie Bonnelame](#), traduit par [Rudie Bastienne](#)



La présidente du COMFWB, Claudette Albert, a signé l'entente avec le directeur général par intérim de la SFA, Phillippe Michaud. (Seychelles Nation)

([Seychelles News Agency](#)) - Les femmes et les jeunes entrepreneurs du secteur de la pêche peuvent désormais suivre des sessions de formation qui leur donneront l'opportunité de travailler dans les laboratoires certifiés de la Seychelles Fishing Authorities (**SFA**).

Cela a été rendu possible grâce à un accord signé jeudi entre la **SFA** et la Fédération des femmes d'affaires du **COMESA** (COMFWB). L'accord permettra de telle coopération au siège de la **SFA** à Ile Port, une île artificielle de Mahé, l'île principale.

La branche du COMFWB aux Seychelles, qui a été lancé en septembre 2021, vise à autonomiser les femmes dans le secteur commercial dans cette nation insulaire de l'ouest de l'océan Indien.

La présidente du COMFWB, Claudette Albert, a signé l'entente avec le directeur général par intérim de la **SFA**, Phillippe Michaud.

Selon Mme. Albert, "le nouvel accord donnera plus de visibilité aux autres femmes d'affaires du secteur de la pêche, qui sont actuellement plus visibles dans les aspects de gouvernance de l'industrie".

"Nous allons lancer un programme de renforcement des capacités pour les former à la valeur ajoutée des produits de la pêche et également à la manière d'utiliser les produits de la pêche dans l'économie circulaire afin qu'il n'y ait aucun déchet", a déclaré Mme. Albert aux journalistes.

Le programme de formation débutera la première semaine de novembre en partenariat avec la **SFA** pour enseigner aux femmes la manipulation du poisson, la biologie du poisson, la qualité et la transformation du poisson, entre autres. [Suite de l'article](#)

